VENTES A L'ENCAN.

Fitzpatrick, Smith et Rosenberg.

——:o:——

ANNONCE JUDICIAIRE.

QUATORZE BEAUX LOTS

Dans le Premier District.

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE Mme HARRIET L. WATT.

No 61,058—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

Jeudi 23 août 1900.

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, daté le 19 juillet 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir—

Quatorze certains lots de terre dans le Premier district de cette ville dans l'ilet no 795, borné par les rues Ulloa, Commune, Alexandre et Napoléon et le Nouveau Canal et désignés comme lots Nos six à dix-neuf inclusivement, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant C. T. Soniat, le 6 mars 1892, et mesurant comme suit:

Lots Nos 6, 7 et 8 mesurant chacun 31 pieds 5 pouces de face à la rue Ulloa, par 108 pieds de profondeur; lot No 9 mesurant 31 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Ulloa sur 108 pieds de profondeur; lot No 10 mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Ulloa sur 108 pieds de profondeur, et ledit lot No 10 forme l'encoignure des rues Ulloa et Napoléon; lot Nos 11, 12, 13 et 14 mesurant chacun 34 pieds 7 pouces de face à la rue Napoléon sur 157 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur; lot No 15 forme l'encoignure des rues Commune et Napoléon et mesurant 32 pieds de face à la rue Commune sur 184 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur en face à la rue Napoléon et 190 pieds 8 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 16 et 31 pieds et 6 pouces dans le fond, lot No 16 mesurant 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Commune par 51 pieds 5 pouces et 3 lignes dans le fond, et 190 pieds 8 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 15, et 196 pieds 4 pouces et 5 lignes, sur la ligne du lot No 17, lot No 17 mesurant 31 pieds et 11 pouces de face sur la rue Commune. 31 pieds et 5 pouces dans le fond et 196 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot No 16, et 202 pieds et 1 pouce sur la ligne du lot No 18; lot No 18 mesurant 31 pieds et 11 pouces de face sur la rue Commune par 31 pieds et 5 pouces dans le fond et 202 pieds et 1 pouce sur la ligne du lot No 17, et 207 pieds 9 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 19; le lot No 19 mesurant 31 pieds et 5 pouces de face sur la rue Commune par 31 pieds et 5 pouces dans le fond et 207 pieds 9 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 18, et 190 pieds 5 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot No 20. Voyez le plan à la Bourse.

Termes—Comptant; les acquéreurs devant assumer toutes les taxes pour 1900, au dessus et en plus du prix de l'adjudication; faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente, et de payer pour l'acte de vente pardevant Lamar C. Quintero, Esq., notaire, incluant tous les timbres du revenu intérieur.

H. B. Robert, Esq., avocat pour l'exécution.

Fitzpatrick, Smith et Rosenberg, Encanteurs, bureau No 334 rue Carondelet et 409 rue Baronne.

22 juil—22 29—août 5 12 19 23

Stroudback & Stern.

——:o:——

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DOUBLE,

Nos 8123 et 8125 Avenue St-Charles entre l'avenue Carrollton et la rue Hampson.

Succession de Mme Maggie L. Rolling.

No 62,236—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN— Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, 16 août 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 9 juillet 1900, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue St. Charles, la rue Hampson, l'avenue Carrollton et la rue Dublin, désigné par le numéro 31, sur un plan déposé dans le bureau de Selim Magner, anciennement notaire en cette ville, comme plan No 118; ledit lot mesurant 30 pieds de face à l'avenue St. Charles sur une profondeur de 127 pieds 5 pouces 6 1½ lignes entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois, couvert en ardoises. La maison contient sur un côté galerie sur le devant et quatre chambres, et de l'autre cinq chambres et chambre à bain, hangars, citerne, etc. dans la cour; se loue de $8 00 à $10 00 par mois par côté, retiré de la banquette, cour sur le devant et banquette pavée en briques.

Conditions—Comptant. 10 0|0 requis au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous les timbres du Revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant U. Marinoni Esq., notaire.

15 juil—15 22 29—août 5 12 au 16.

Jacob A. Reinach.

——:o:——

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété No 2109 rue Octavia.

Succession de Frances Degiss, femme, et Wm. P. Robinson, mari.

No 62,711—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JACOB A. REINACH Encanteur, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, en cette ville, le 6 septembre 1900, à midi, en vertu d'un ordre de vente par l'Hon. Jno. St. Paul, juge de la division C. agissant pour l'Hon Geo H. Théard, juge de la Div. E. Il sera vendu: Portion de terre avec bâtisse, etc., dans le 6me District, l'ilet borné par la rue Octavia, avenue Peters, les rues Green (maintenant Liberté) et St. George (maintenant rue Howard) mesurant 30 pieds de face à la rue Octavia par 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ladite portion de terre commence à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Octavia et Green (maintenant Liberté) Acquis C. O. Livre 29 p. 481.

Conditions—Comptant. Taxes de 1900 de ville et d'Etat et timbres du Revenu de Guerre et acte de vente pardevant Robert Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dépôt de 20 0|0 pour lier la vente.

JACOB A. REINACH,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,
636 Place Commerciale.

4 août—4 12 19 26—sept 2 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Louis Lebert.

No 63,698—Cour Civile de District, Div. B.

Un Cottage Désirable Simple Et bien placé avec magnifique route pour voitures,

No 1419 rue François, entre Villeré et Robertson.

Ilet borné par la rue Champs-Elysées, troisième district de cette ville, contenant à peu près six chambres et toutes les autres commodités.

Jeudi, 6 septembre 1900.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur, — Bureaux, 636 Place Commerciale — Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 6 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Jno St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. F. D. King, juge de la Division B, maintenant en congé, daté et signé le 27 juillet 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, sera vendue à l'enchère publique:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues François, Girod, maintenant Villeré, St-Jean Baptiste, maintenant Robertson et Champs Elysées, mesurant en mesure française 30 pieds de face à ladite rue François sur 120 pieds de profondeur, étant le lot le plus près de la rue Girod, maintenant Villeré, du lot numéro 109 de l'ilet 5.

Conditions—Comptant — L'acquéreur assumant les taxes de ville et d'Etat dues en 1900, et payant pour les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis. Acte de vente pardevant, Robt. J. Maloney, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

M. A. [illegible], avocat.

août—4 5 12 19 26—sept 2 à date.

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

——:o:——

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés avantageusement situées

Dans le Troisième District,

Coin avenue LAFAYETTE et REMPARTS et coin Music et Remparts. Maison double à un étage.

No 902 avenue LAFAYETTE et faisant face à la rue Bourgogne; une élégante bâtisse à un étage, occupée comme magasin et résidence.

Mme E. B. AHLERT, Tutrice naturelle etc. vs H. W. AHLERT et al.

No 60,583—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER — Placide J. Spear, encanteur, Bureau 813 rue de la Commune, MERCREDI, 5 septembre 1900, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu et conformément à un jugement rendu en pleine Cour, le 25 juin 1900 et signé en pleine Cour le 29 juin 1900 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus mentionnée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le triangle borné par les rues Remparts, Bourgogne, Music et l'avenue Lafayette, désigné comme le lot A, d'après un croquis fait le 30 avril 1900 par Geo H. Grandjean, voyer, enregistré dans l'affaire ci-dessus, et mesure d'après ledit croquis 91 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Remparts, 100 pieds de face à la rue Music, 105 pieds 8 pouces 5 lignes de face à l'avenue Lafayette, et 57 pieds 7 pouces 1 ligne sur la ligne du fond qui le sépare du lot B.

Les améliorations comprennent un cottage double à un étage contenant 2 chambres et 1 cabinet de chaque côté, citerne, lieux d'aisance, etc., connu par les Nos municipaux 928 et 930 avenue Lafayette; aussi une cuisine contenant 4 chambres et 1 cabinet connu par le No municipal 923 rue Music.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville dans le triangle borné par les rues Bourgogne, Remparts, Music et l'avenue Lafayette, désigné par le lot B, d'après un croquis fait le 30 avril 1900, par Geo. H. Grandjean, voyer, enregistré dans l'affaire ci-dessus et d'après ledit croquis mesure 57 pieds 7 pouces 1 ligne sur la ligne du fond du lot A, ci-dessus décrit, 167 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Music et 177 pieds 5 pouces 4 lignes sur l'avenue Lafayette le point faisant face à la rue Bourgogne.

Les améliorations comprennent une élégante bâtisse à un étage divisée en magasin et résidence, contenant 8 chambres, citerne etc, connue par le Nombre municipal 902 avenue Lafayette.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant la balance à un et deux ans en billets des acquéreurs, payables à leur ordre et endossés par eux, divisés en coupons à la satisfaction des parties intéressées portant 8 0|0 d'intérêt par an du jour de l'adjudication et garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale avec toutes les autres clauses et conditions de sécurité. Les bâtisses sur les lots devront être assurées et les polices transférées aux vendeurs, en cas de non paiement desdits billets. 5 0|0 honoraires d'avocat devront être payés par lesdits acquéreurs. Les taxes de 1900 devront être payées par les acquéreurs, en sus du prix de l'adjudication et aussi les frais de vente et les timbres de guerre qui y sont attachés. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 0|0 sur le montant de leur adjudication avec l'encanteur au moment de la vente.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet. N. P., aux frais des acquéreurs.

Sambola et Ducros Chs. F. Claiborne, avocats.

5 août—5 12 19 26—sept 2 5

Denis & Danziger.

——:o:——

ANNONCE JUDICIAIRE

Un Placement Rémunératif ou Jolie Résidence

Dans un quartier aristocratique du Quatrième District,

No 1222 PREMIERE

Entre les rues Camp et Chestnut.

Succession de John H. Ludwigsen et femme.

No 53,110—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—E. H. Hedgson Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet.—MARDI, 4 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 30 juillet 1900 de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite cour, Division C, agissant à la place de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé la suivante décrite propriété, à savoir—

La résidence à deux étages bien située, No 1222 rue Première, étant la moitié d'une maison double en bois à deux étages, retirée du trottoir et contenant au premier étage doubles salons, escaliers du vestibule, dépense cuisine, chambre à bain, galeries devant et sur le côté; au deuxième étage cinq chambres, galeries devant et sur le côté, citerne, hangar, etc., dans la cour. La maison est bien tapissée, a gaz partout, et est désignée comme un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Camp, Première et Deuxième, commençant à une distance de 160 pieds 3 pouces et 2 lignes de l'encoignure des rues Camp et Première; mesurant 30 pieds de face à la rue Première sur 125 pieds, ou plus, de profondeur et sur lignes parallèles.

Pas de meilleur emplacement dans le Quatrième District, soit comme placement ou pour résidence.

Conditions—Comptant; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des E. U., pardevant John J. Ward, Esq., notaire public aux frais de l'acquéreur.

W. S. Benedict, Jos Brewer, avocats.

4 août—4 5 12 19 26—sept 2 à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

——:o:——

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur du Sixième District.

Etant deux cottages doubles, connus comme les Nos 4920 et 4922 et 4928-4930 rue Perrier, entre les rues Robert et Upperline.

E. H. Converse vs Ferdinand Reusch, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 62 679—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville le JEUDI 23 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet connu comme No 313 borné par les rues Calliope, Perrier, Robert et Upperline, lesdits lots étant numérotés 16 et 18 sur un plan fait par Sidney G de Lisle, voyer, annexé à un acte passé pardevant M. V. Dejan, notaire le 25 de juin 1891, lesdits lots mesurant chacun trente pieds de face à la rue Perrier par cent pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

F. E. Reinold avocat pour le plaignant.

24 juillet—21 27—août 3 10 17 23

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

——:o:——

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION de Mme MARIE MARTHA WIGGIN,

femme de Emile Bernissant.

No 62,613—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente de Propriété No 1342 rue Columbus, en cette ville

Vente à 11 heures A. M.

EN vertu d'un ordre de vente pour payer les dettes de la succession vendu dans l'affaire de cect. signé par l'Hon. John St. Paul, juge de ladite Cour Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant en congé, daté 31 juillet 1900 et à moi adressé, moi, August Huard, un encanteur dûment licencié de cette ville, je vendrai à l'enchère publique MERCREDI le 5 septembre 1900, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, bâtisse Graham, No 211 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les appartenances de cela situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les dites rues Columbus, Kerlerec, Villeré et Marais, désigné comme lot No Quatre (4) sur un plan fait par J. A. d'Hémécourt comme député voyer de ville, le 9 juillet 1858, annexé pour référence à un acte passé pardevant O. de Armas, ancien notaire en cette ville, le 25 mai 1859 et mesurant d'après ledit plan, en mesure américaine, 32 pieds 3 pouces et 2 lignes de face sur ladite rue Columbus par 160 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété achetée par ladite Mme Marie Martha Wiggin femme de Emile Bernissant avec ses propres fonds et épargnes, d'après l'acte passé pardevant Chas J. Théard, un notaire en cette ville, le 10 décembre 1883, livre de transferts 129, folio 601, sur les termes et conditions suivantes, à savoir:

Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans, ou en un ou deux ans à l'option de l'acquéreur, la balance en billets portant huit pour cent [8 0|0] par an de date jusqu'au paiement, et devant être garanti par liens de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, l'acte devant contenir toutes les clauses usuelles et habituelles. L'acquéreur assumant le paiement au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, les taxes de Ville, d'Etat et toutes autres taxes pour l'année 1900, et les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis sur le prix de la vente. L'acquéreur devant déposer avec l'encanteur dix pour cent de son offre au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant M. V. Dejan, notaire, aux frais de l'acquéreur.

AUG. HUARD, Encanteur,
Bureau 121 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans.

Voyez le plan à la Bourse.

G. V. Soniat, avocat.

5 août—5 12 19 26—sept 2 5

Jas. A. Brennan et Fille.

Propriétés de Valeur dans le Sixième District.

Succession de Veuve A. F. Grundy.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans —Division A.—No 60,363.

IL SERA VENDU, à l'enchère publique, MARDI, le 28 août 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs 840 rue Commune, par JAS A. BRENNAN, encanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, maintenant en congé, daté et signé le 13 juillet 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété, ci-après décrite à savoir:

Six certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes privilèges et dépendances y appartenant en de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie appelée autrefois Tubuig, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 20 de l'ilet No 1, qui est borné par les rues Troisième, Pine, Lowerline et Magnolia d'après un plan annexé à un acte passé pardevant U. Y. Lewis, anciennement notaire en cette ville, le 28ème jour de février 1839; les dits lots numérotés 1 à 5 chacun inclusivement sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds. Le lot 1 forme l'encoignure des rues Troisième et Lowerline; et lot No 20 mesurant 30 pieds de face à la rue Lowerline sur 120 pieds de profondeur, le tout en mesure américaine.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple, contenant cinq chambres en bonne condition et laiterie.

Conditions—Comptant L'acquéreur payant les taxes de 1900 et les timbres du Revenu. Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant R. P. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 juil—25 31—août 7 14 21 28

W. C. H. Robinson.

——o——

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Joseph Oteri.

No 55,467—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

RESIDENCE Substantielle et Confortable, No 803 Félicité,

Dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Market, St. James et Annonciation.

CINQ LOTS DE TERRE

Jeudi, 16 Août 1900,

à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, à midi, il sera vendu—

PAR W. C. H. ROBINSON, agent de propriétés foncières et encanteur—Bureau No 812 rue Commune, bâtisse Hennen—Dans la succession de Joseph Oteri, No 55 479 Cour Civile de District, par ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C. Le jugement rendu 29 juin et signé 6 juillet 1900, les propriétés ci-après décrites:

Cinq lots de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Chippewa Market, St-James, Félicité et Annonciation, désignés comme lots dix, onze, douze, treize et quatorze, d'après un plan et certificat d'arpenteur, daté 2 août 1875, attaché pour référence à un acte passé pardevant W. B. Kleinpeter, ancien notaire en cette ville, le 15 août 1877; ledit lot numéro dix mesurant quarante neuf pieds quatre pouces et six lignes de face sur la rue Chippewa, vingt quatre pieds neuf pouces et deux lignes sur la rue St James, quatre vingt huit pieds dix pouces et cinq lignes sur la rue Félicité quatre pieds onze pouces et trois lignes en arrière par cent pieds de profondeur sur la ligne du lot numéro onze, et lesdits lots onze, douze, treize et quatorze mesurant chacun trente pieds de face à la rue Chippewa sur cent pieds de profondeur, étant la même propriété que ledit Oteri a acquise par achat de Frank J. Levis, d'après l'acte passé pardevant James Fahey, anciennement notaire en cette ville le 14 février 1884 enregistré en le bureau des aliénations, livre 120, folio 862.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois solidement construite, à deux étages, connue par le numéro municipal 803 rue Félicité, entre les rues Chippewa et Annonciation, huit chambres, vestibule au premier et au rez-de-chaussée, salle à manger, cuisine, chambre à bain, deux citernes doubles, grande cour et jardin.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour l'acte de transfert et les Timbres de Revenu Intérieur des Etats-Unis.

Acte de vente pardevant William A. Bell, notaire aux frais de l'acquéreur.

10 juil—10 15 22 29—août 5 12 à date

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

——:o:——

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Placement Avantageux.

Propriété de Choix du Quatrième District.

COTTAGE DOUBLE,

No 2614 Joséphine, près de la rue Clara.

Sidney Copeland vs Mme Philip Brady et als.

No 62,570—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR PAUL & GURLEY — ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune,—MERCREDI, 5 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu et signé par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, le 26 juillet 1900, dans l'affaire de Sidney Copeland versus Mme Philip Brady et als, il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet No 376, borné par les rues Joséphine, Clara, Jackson et Magnolia, maintenant Magnolia, et ledit lot mesurant 30 pieds 5 pouces et 1 ligne de face à la rue Joséphine sur 114 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un confortable cottage double connu comme le No 2614 rue Joséphine, très bien distribué dans un quartier s'améliorant et à proximité de toutes commodités.

Conditions de vente Comptant; l'acquéreur assumant les taxes de 1900, acte de vente, et timbres du Revenu Intérieur des E. U. aux frais de l'acquéreur pardevant W. L. Gleason, notaire. Un dépôt de 10 0|0 exigé au moment de l'adjudication.

5 août—5 12 19 26—sept 2 5

Louis A. Richards.

——o——

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, 21 AOUT,

Cottage Double, Nouvellement Bâti,

Nos 823 et 825 rue Mazant.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune le MARDI, 21 août 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 18 juillet 1900 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée succession de Mme Barbara Knight, No 62,642 du dossier de la dite Cour, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Mazant, Dauphine, Bourgogne et France, désigné par le No 5 et lettre E d'après un croquis annexé à un acte passé pardevant A. J. Lewis, notaire, le 16 novembre 1890 et ledit lot mesurant [31] trente-un pieds [11] onze pouces et [5] cinq lignes de face à la rue Mazant sur [120] cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une jolie maison double en bois couverte en ardoises ayant environ quatre chambres de chaque côté de la maison, citerne hangars dans le fond, etc.

Termes et conditions—Une moitié ou plus ou tout comptant, la balance s'il y en a en un an, par billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garantie par hypothèque et lien de vendeur et toutes autres clauses de sécurités usuelles. L'acquéreur assumant les taxes de l'année 1900 ainsi que les timbres du revenu de l'intérieur des Etats-Unis. Dix pour cent du prix de l'adjudication devant être déposé avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Frank Zengel, avocat.

21 juil—21 22 29—août 5 12 19 20 21

Geo. G. Friedrichs & Cie.

——o——

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'AVANTAGEUSE Résidence double à deux étages,

Nos 2053 et 2055 RUE CLIO,

Encoignure de l'avenue Franklin,

SUCCESSION D'ELLEN FARRELLY.

No 61,442—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & Co—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau No 832 rue Commune, le MARDI, 21 août 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un jugement rendu le 20 juin 1900 et signé le 26 juin 1900 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-dessous décrite à savoir—

La désirable et bien située résidence double en bois à deux étages, couverte en ardoises, Nos 2053 et 2055 rue Clio, encoignure de l'avenue Franklin, contenant de chaque côté 4 chambres, vestibule et cuisine, galerie sur la façade et sur le côté au premier, citerne dans la cour, etc. Le lot est décrit comme suit: Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances là dessus, formant partie d'un lot de terre désigné par le No 9 dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Benton maintenant Franklin, Clio, Calliope et White; le dit morceau ou portion de terre mesurant environ 49 pieds et 8 lignes de face à la rue Clio sur 28 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Benton, maintenant rue Franklin. Dans un voisinage bien amélioré et à proximité du centre des affaires.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance à un an de crédit pour un billet spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes de 1900 et devant faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Burajère Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 juillet—21 22 29—août 5 12 19 à date.

Succession de Jean Juston.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,257—Division A— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Jeanne Marie Juston, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

2 août—2 6 11

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

——o——

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Premier District,

Connue comme No 1637 rue Calliope, entre les rues Baronne et Dryades.

Eureka Homestead Society vs Mme Veuve Ellen Hemard

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,702—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet désigné par le No municipal 255 borné par les rues Calliope, Dryades, Delord et Baronne, commençant à une distance de quatre-vingt-dix (90) pieds de l'encoignure des rues Dryades et Calliope et mesurant dix-neuf (19) pieds deux et demi (2 1|2) lignes de face à la rue Calliope sur soixante trois (63) pieds onze (11) pouces et trois (3) lignes de profondeur, entre lignes parallèles mesure américaine, étant partie du lot No 5 (ancien ilet No 33) sur le plan original de cette portion de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H B McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

B. McCloskey et P. S. Benedict, avocats pour la plaignante.

27 juil—27 28 29 —août 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District.

Sur l'avenue Henry Clay, entre les rues Magnolia (autrefois Victor) et Clara (autrefois Léonce).

Kate P. Jourdan vs H. L. Garland, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58 061—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, à Frank Marquez, autrefois shérif civil pour la paroisse d'Orléans et par lui à moi tranféré, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 30 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances à cela appartenant ou en quelque manière en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie de cela communément appelée Burtheville, désignés comme lots Nos six et sept de l'ilet No cent dix, lequel est borné par l'avenue Henry Clay, les rues Magnolia (autrefois Victor) et Leonce (maintenant Clara) et la ligne supérieure de Bloomingdale et contigus l'un à l'autre. Lesdits lots mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Henry Clay, trente pieds et un pouce de largeur sur la ligne du fond sur cent dix pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Wm S. Benedict, avocat pour la plaignante.

27 juil—27—août 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Connue comme les Nos 931 et 933 rue Kerlerec, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Eureka Homestead Society vs Mlle Marguerite Ardill.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62 779—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 6 septembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 264, borné par les rues Histoire (maintenant Kerlerec), Dauphine, Bagatelle et Bourgogne, et marqué No 1 sur un plan fait par C. A. de Armas, portant date du 12 janvier 1834, et mesurant trente-trois pieds et quatre pouces de face à la rue Kerlerec sur cent trente deux pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Bourgogne, et mesurant sur la ligne opposée, le divisant du lot No deux, à savoir: trente six pieds trois pouces de profondeur, de là courant en une ligne oblique une autre profondeur de soixante-huit pieds dix pouces, puis courant du côté de la rue Bagatelle à une distance de dix pieds et delà courant encore vers la rue Bourgogne, trente-trois pieds jusqu'à ce qu'il touche à une ancienne ligne du lot No un.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

B McCloskey et P. S. Benedict, avocats des plaignants.

4 août—4 5 10 17 24 31—sept 6

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—In re Howcott Land Company, Limited, prière pour une monition—No 62,780, Division C.

MONITION.

Attendu que sous un ordre de vente rendu par la Cour Civile de District daté le 23 novembre 1897, dans la succession de Wm J. Vason, No 54 387 du dossier de ladite Cour, Walter D. Kingston, encanteur, a annoncé en vente pour le 10 août 1898, et a adjugé à la Howcott Land Company, Limited, la suivante décrite propriété, pour le prix et la somme de $150, à savoir:

Premièrement — Un demi intérêt indivis dans et à deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 35 borné par les rues Tchoupitoulas, Céleste, St-James et Nouvelle-Levée ou Peters désignés par les Nos 1 et 2 et mesurant chacun 24' 3" 6''' de face à la rue Tchoupitoulas sur 127' 10" 5''' de profondeur.

Deuxièmement—Deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 45, borné par les rues Tchoupitoulas, Nouvelle-Levée ou Peters, Hunter et Benjamin ou Thalie, désignés par les Nos 3 et 4 et mesurant chacun 24' de face à la rue Tchoupitoulas sur 95' de profondeur et attendu que l'annonce de ladite propriété était défectueuse, insuffisante et non une annonce légale et,

Attendu que ladite Howcott Land Company, Limited, désirant se prévaloir des bénéfices de la Loi relative aux admonitions contenues dans les sections 2370 à 2381 des Statuts révisés a fait application à cette Cour pour une admonition—

Maintenant c'est pourquoi qu'il soit connu, que quelque ou toutes les personnes sont par la présente citées et ordonnées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, qui pourraient faire valoir quelque droit, titre ou intérêt dans ou à la propriété en ceci mentionnée en conséquence de quelque informalité, irrégularité ou insuffisance dans quelques-unes des procédures sous lesquelles la propriété a été vendue, nommément dans la succession de Wm J. Vason ou en conséquence de quelque informalité, irrégularité, insuffisance ou illégalité dans l'estimation, l'annonce ou au moment où à la façon de la vente, ou dans quelque autre vice quel que ce soit, s'il y en a, qu'ils ont ou peuvent dans les trente jours à partir du jour que cette admonition est premièrement publiée, pourquoi ladite vente de la propriété ci-dessus mentionnée et décrite ne serait pas confirmée et homologuée par cette honorable Cour, et le titre de ladite Howcott Land Company, Limited, soit fait parfait et complet.

Donné sous notre signature et sceau de cette Honorable Cour, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en la ville de la Nouvelle-Orléans le — jour de juillet A. D 1900.

Nouvelle-Orléans le 24 juillet 1900.

(Signé) JOHN ST. PAUL, Juge.

Pour copie conforme:

JAS D. RANKIN, Député Greffier.

25 juil—25—août 8 22

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Catherine Wishendorff.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62 453—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Peter Wishendorff, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,

THOMAS CONNELL, Greffier.

Frank Zengel, avocat.

7 août—7 11 16

Succession de Bernardo Caravella

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,479 - Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Joseph Passalacqua, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier

7 août -7 11 16

Succession de Lucien Dupre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 62,758—Division B — Attendu que Mme Julia Jamet, veuve de Lucien Dupre, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Lucien Dupre, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour,

THOMAS CONNELL, Greffier.

5 août—5 9 14

Succession de James C. Reilley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 57,450 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur public de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier,

31 juil—31—août 4 9

Succession de Joseph Oteri.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,479—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Joseph St Amant et Lucy St-Amant, administrateurs conjoints de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffier

2 août—2 6 11

Succession de Joseph Aime Seignouret

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,359—Division B—Attendu que Emile J. Bayle a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Joseph Aime Seignouret décédé testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

3 août—3 7 12

Succession de Henry A Brimmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No. 61,324—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William H Byrnes, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

4 août—4 8 13

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Philip Chiesai vs M. et Mme J. Ciaccio.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 1,172—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans Division C, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à mon écurie, No 1207 rue Chartres, entre les rues Hôpital et Quartier dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 16me jour d'août 1900 à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un cheval, un wagon et un jeu de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS R KENNEDY.

Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

7 août—7 12 16

Thos J. Gillane vs Lewis Johnson.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 1372—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, agissant pour l'Hon R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, absent en congé, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt, Nos 615 et 617 rue Bienville, entre Passage de la Bourse et rue Chartres dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 14me jour d'août 1900, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de meubles de maison, etc., d'après inventaire enregistré en mon bureau

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS R. KENNEDY

Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.

5 août— 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE

Philip Radovich vs Mike Crisaffi.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans—No 1359—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Philip J Patorno juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 615 et 617 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 15me jour d'août 1900 à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Le contenu d'un magasin d'épiceries, consistant en épiceries, glacière à bière, balance, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux. CHAS. R. KENNEDY Constable Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans. — Jos. Duvigneaud, avocat pour le plaignant.

5 août—5 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE

W. C. O'Rourke vs William Hubanks.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans— No 714 En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité, de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne Premier district de cette ville, le VENDREDI 7me jour de septembre 1900, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir: Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District municipal dans l'ilet No 438 borné par les rues Calliope, Derbigny, Melpomène et Thalie désigné par le No 17, sur un plan de S. G. De l'Isle daté le 13 mai 1895 annexé à un acte pardevant W. G. Rogers, notaire public, le 23 octobre 1897 et mesurant 25 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles acquis par Wm Hubanks par acte pardevant T. J. Seitzfaren notaire public 10 avril 1899 C. B. 173/351. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions Comptant sur les lieux. CHAS R KENNEDY Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

5 août—5 9 16 23 30—sept 7

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC SON—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

[illegible]